



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vendredi 14 avril 2023

MESS DES ENTREPRENEURS (Salle Arnaud Beltrame) 1^{er} Etape.

Approbation du compte-rendu de l'A.G. 2023

I - ACCUEIL

La séance est ouverte à 19h15.

La présidente, Catherine BLAISE accueille les personnalités et les remercie de leur présence.

Personnalités présentes :

- **Monsieur APPARU Benoist**, Maire de Châlons-en-Champagne
- **Madame PAINDAVOINE Floriana**, Adjointe aux Sports et Vie Associative à la ville de Châlons-en-Champagne
- **Madame BUTIN Sylvie**, Vice-Présidente de Châlons Agglo, chargée des sports, loisirs, culture et tourisme
- **Monsieur LAURENT Jacques**, Président du CDOMS
- **Madame OYANCE Dominique**, Vice-Présidente de l'Office des Sports d'Épernay

Personnalités excusées :

- **Madame Lise MAGNIER**, Député de la Marne
- **Monsieur Jacques JESSON**, Président de Châlons Agglo
- **Monsieur Gérard LEBAS**, Adjoint au Maire de Châlons-en-Champagne, chargé des Finances
- **Madame Sabine BOURG-BROC**, Adjointe au Maire de Châlons-en-Champagne, chargé de l'Éducation
- **Monsieur Christophe GUILLEMOT**, Adjoint au Maire de Châlons-en-Champagne, chargé de l'Urbanisme
- **Monsieur Rudy NAMUR** Conseiller Municipal de Châlons-en-Champagne
- **Monsieur Franck LEROY**, Président de la Région Grand-Est
- **Monsieur BLANCHARD Raphaël**, Vice-Président du Département de la Marne, chargé des sports
- **Monsieur Christian BRUYEN**, Président du Conseil Départemental de la Marne
- **Monsieur Gilbert BRUGNON**, Président de l'Office des Sports d'Épernay

La présidente, Catherine BLAISE fait lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 06/05/2022. **Celui-ci est approuvé à l'unanimité.**

I - APPEL NOMINATIF DES SOCIÉTÉS ET VÉRIFICATION DES POUVOIRS.

Les établissements scolaires et les associations, présents et dûment vérifiés, représentent 128 voix dans le collège des associations et 6 voix dans le collège des scolaires.

II - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE – Catherine BLAISE

Pour commencer, je voudrais vous rappeler ce qu'est un Office Municipal des Sports et ce qu'est un bénévole.

- ✚ Un office des sports est une association loi 1901, réunissant des membres bénévoles élus, issus des clubs sportifs de son territoire

Structure de concertation, de développement et de mutualisation, l'office municipal des sports se veut un véritable carrefour des activités physiques et sportives avec tous les acteurs du mouvement sportif local en reflet de la population de la collectivité

Et toujours par définition, il fédère les motivations et les compétences associatives sur son territoire pour construire des projets partagés.

L'OS ne gère pas de pratiques licenciées, ni de compétitions.

Les offices des sports (1200 en France) sont les structures de base de la FNOMS (via leurs comités départementaux CDOMS et régionaux CROMS) comme le sont les clubs sportifs pour leurs fédérations nationales (les Fédérations Françaises) par le biais de leurs CDOS (niveau départemental) et leurs CROS (niveau régional). Ces entités nationales sont donc adhérentes au même titre au CNOSF, ce qui leur confère les mêmes droits

- ✚ Le bénévolat est une activité non rétribuée et librement choisie qui s'exerce en général au sein d'une institution sans but lucratif et un bénévole est une personne qui donne de son temps pour l'association.

Comme vous le savez certainement, le bénévolat est une activité qui s'effectue entièrement à titre gracieux.

Le dernier baromètre de Recherches et Solidarités confirme que le bénévolat demeure au cœur des préoccupations des associations. Avant même la situation financière, les deux premiers sujets d'inquiétude des dirigeants associatifs sont les ressources humaines bénévoles disponibles pour le club et le renouvellement des dirigeants bénévoles.

De plus pour faire du bénévolat, il faut que les gens soient disponibles donc toute politique publique qui réduit le temps libre ne peut qu'avoir un effet négatif sur la disponibilité des personnes et donc sur leur bénévolat potentiel !

Toutefois, je suis convaincue que les bénévoles de la soixantaine de clubs adhérents à l'OMS de Châlons contribuent toujours au dynamisme de la collectivité, par leur motivation, leur courage, leur goût de transmettre leurs connaissances et leurs compétences, leur savoir-être et leur savoir-faire et ainsi, les valeurs du sport sont partagées par le plus grand nombre.

Et maintenant un peu d'histoire locale.

✚ **Avant à l'OMS de Châlons ...**

Deux membres du conseil d'administration participaient à la commission des sports et jeunesse en tant qu'auditeurs libres et consultants.

L'OMS réceptionnait les dossiers de subventions, les étudiaient et procédaient au calcul informatique (donc impartial) des montants des subventions en fonction des critères qui avaient été créés par l'OMS, ces propositions étaient ensuite validées par la commission des sports.

Les subventions pour le sport de haut niveau étaient également instruites par l'OMS.

L'OMS gérait également la répartition des créneaux d'occupation des gymnases.

A la fin de chaque mandature municipale, l'Office Municipal des Sports a mis en place une réunion regroupant les candidats à la Mairie de Châlons afin qu'ils présentent leur projet de politique sportive aux clubs locaux.

C'est aussi à l'initiative de l'OMS qu'existent le festival des sports et aussi le gala des sports où toute la logistique matérielle, technique et la convivialité étaient assurés par les bénévoles de l'OMS.

L'OMS organisait également des réunions d'information à thèmes comme la comptabilité, la gestion d'une association, les assurances ...

Et depuis près de 25 ans l'OMS, tient un stand sur la foire expo de Châlons où vous les clubs veniez en nombre pour présenter votre discipline aux 250 000 visiteurs.

➤ Pour info, l'an dernier :

Sur le festival des sports qui se déroule dans la galerie commerciale Croix Dampierre, vous avez été 44 clubs présents (notre record d'inscriptions) avec un lancement inoubliable du Téléthon.

Et pour la foire de Châlons, l'OMS a montré sa détermination pour être présent sur le village des sports Terre de jeux 2024 et a enregistré près de 30 créneaux d'inscriptions de clubs sur une cinquantaine d'activités présentes.

Maintenant à l'OMS ...

Le pouvoir des bénévoles a changé de mains

Pourquoi ?

Comment ?

Souvenez-vous, je vous expliquais ce que vous êtes, vous, les bénévoles. Vous êtes une force vive qui travaille dans l'ombre avec beaucoup d'efficacité et d'expertise et cette expertise peut faire des envieux.

On ne peut pas acheter ce savoir-faire, mais on peut se l'approprier quand on a le pouvoir, car quel est le pouvoir d'un bénévole ...

La preuve en est à l'OMS comme essentiellement :

- Le traitement des dossiers de demandes de subventions
- La paternité et l'organisation du gala des sports
- L'attribution des créneaux des salles de sports et de pratique sportive
- Et plus récemment la gestion des activités et des animations sportives sur la foire

Mais il y a aussi et plus particulièrement le pouvoir de l'argent et l'OMS vient d'en faire malheureusement les frais.

Malgré sa participation au Conseil de Développement de la communauté de communes, malgré sa présence pour répondre aux plus de 60 invitations diverses de votre part, malgré tous les services à des tarifs préférentiels

proposés aux clubs et aux associations (reprographie, secourisme par exemple), malgré les services gratuits dont l'OMS vous fait bénéficier (prêt de matériel, dotations de trophées par exemple), malgré les organisations des différentes manifestations, malgré un site internet mis à jour très régulièrement et malgré une secrétaire toujours à votre service pour ces réalisations, monsieur le Maire a jugé nos activités quasi inexistantes, et a décidé unilatéralement de passer notre subvention municipale de 9000 € à 3000 €

Cette décision entraîne des conséquences graves !

- ✚ L'OMS ne pourra plus supporter la charge financière de l'emploi (un mi-temps) et devra se séparer de sa secrétaire.

Les bénévoles de l'OMS ne pourront assurer qu'une infime partie de son poste de travail qui était, au quotidien, le traitement de vos mails, l'accueil téléphonique ou en face à face, la mise à jour du site internet, la préparation en amont des différentes manifestations comme la foire expo et le festival des sports, la conception et la réalisation de la totalité de vos demandes de reprographie (affiches, flyers, calendriers...), l'organisation des sessions de secourisme, la fonction de conseils et d'orientations et tout le travail de secrétariat.

- ✚ En sanctionnant l'OMS, la Ville contribue directement au licenciement de notre secrétaire.

Toutefois et contrairement à ce qu'a pu dire le général Cambronne « la garde meurt mais ne se rend pas » l'OMS vit et :

- Co-organise une journée Inclusport le **samedi 27 mai** prochain où vont se retrouver des sportifs en position de handicap, des sportifs issus du sport adapté et des sportifs valides sur 7 activités sportives
- Prépare sa participation au village des sports sur la foire exposition début septembre et l'organisation du festival des sports au centre commercial Croix Dampierre
- Et va vous montrer ce soir qu'il est encore vivant par une cérémonie de récompenses sportives sur le thème « coups de cœur » car le monde sportif châlonnais dont fait partie l'Office Municipal des Sports mérite une reconnaissance pour sa richesse extraordinaire qui met en effervescence la vie du territoire et pays de Châlons.



III - RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Le trésorier, Dominique TISSIER, prend la parole et présente son rapport financier 2022, (compte de résultats, bilan et budget prévisionnel)

- Nos charges : 30.465,84€
- Nos produits : 27.148,87€

Le compte de résultat présente un déficit de - **3.316,97€**

Toutes les charges varient en fonction des manifestations organisées durant la saison 2022 mais aussi du coût de la photocopieuse, rémunération de la secrétaire et des formations mises en place au service des associations.

Le trésorier rappelle, comme chaque année, les différentes prestations que l'OMS propose aux clubs (reprographie, prêt de matériel, dotations de récompenses, formation de secourisme...).

Le rapport financier, soumis au vote, **est approuvé à l'unanimité.**

Le trésorier présente ensuite le budget prévisionnel 2023 pour un montant total de 16 314€. **Celui-ci est également soumis au vote et adopté à l'unanimité.**

Mr Dominique TISSIER explique que compte-tenu de la baisse excessivement importante de la subvention municipale (de 9000€ à 3000€), l'OMS est contrainte à se séparer de sa secrétaire très rapidement.

IV – RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Jean-Pierre MAIDA, Vérificateur aux comptes, présente ensuite son rapport. **Celui-ci est approuvé à l'unanimité. Le vérificateur est réélu dans sa fonction.**

V – RENOUELEMENT ET ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

1) Collèges des Associations sportives :

- 64 clubs adhérents représentant 298 voix
- 33 clubs présents représentant 173 voix
- 31 clubs sont excusés ou absents

4 postes à pourvoir, **2 candidats se représentent et sont élus :**

- **Mlle BLAISE Catherine**
- **Mr WALISKO Marc**

2) Collège des établissements scolaires :

Les établissements scolaires (12 collèges et lycées) représentent 12 voix
5 Établissements présents.

4 Postes à pourvoir, **1 candidate se présente et est élue :**

- **Mme MARECHAL Brigitte**

VII – ALLOCUTIONS

Monsieur Jacques LAURENT – Président du CD OMS

Monsieur Jacques LAURENT, président du comité départemental des OMS, oriente tout d'abord ses propos sur le sport au féminin notamment sur la place des femmes en tant que sportives et également dans les fonctions au sein des clubs. Ensuite monsieur LAURENT rappelle le rôle primordial des bénévoles dans le monde associatif Sachons dans nos associations conserver, développer, expliquer cette valeur fondamentale de la pratique sportive, qu'elle soit compétitive ou de loisirs.

Madame Sylvie BUTIN – Vice-Présidente de Châlons Agglo, chargée des sports, loisirs, culture et tourisme :

Madame Sylvie BUTIN explique les compétences de Châlons Agglo dans le domaine sportif local concernant notamment les structures mises à disposition des associations sportives châlonnaises

Monsieur Benoist APPARU – Maire de Châlons en Champagne :

Monsieur Benoist APPARU, maire de Châlons en Champagne, après **avoir vanté les vertus et les qualités du sport châlonnais et après avoir** souligné l'implication du monde sportif dans la vie de sa ville, répond aux sollicitations de la présidente et du trésorier de l'OMS afin de justifier publiquement les raisons qui l'ont poussé à baisser de façon drastique la subvention municipale allouée à l'OMS

Monsieur le Maire justifie sa décision par une baisse d'activités de l'OMS sans en donner un détail précis. Catherine BLAISE et Dominique TISSIER, démontrent que l'OMS n'a pas enregistré de baisse d'activités jusqu'à ce jour et que bien au contraire les actions engagées et la présence de l'OMS vont en croissant

Certains clubs questionnent alors monsieur le Maire pour savoir s'il constatait une évolution positive dans les activités de l'OMS, la subvention serait-elle alors revue à la hausse, celui-ci répond que cela n'est pas envisagé.

Fin des allocutions, la présidente, Catherine BLAISE clôt l'assemblée générale à 20h30 et invite les participants à venir prendre le verre de l'amitié.

La présidente,
C. BLAISE

